

pourrait en faire avant la publication des chiffres officiels. En conséquence, monsieur l'Orateur, je dirai ceci. Le chef de l'opposition n'a pas seulement fait dévier le débat cet après-midi, mais les calomnies qu'il a répandues sur l'*Ottawa Citizen* et ses représentants à la tribune des journalistes sont méprisables. (Exclamations)

M. Benidickson: Monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur: A l'ordre! Nous en sommes aux questions posées à l'appel de l'ordre du jour. Le chef de l'opposition a posé une question à laquelle le ministre des Finances a répondu. Le député de Kenora-Rainy-River veut-il poser une question supplémentaire?

M. Benidickson: Oui, monsieur l'Orateur. Je voulais demander au ministre des Finances, qui a ce quotidien d'Ottawa devant les yeux...

Des voix: Le *Citizen*!

M. Benidickson: ...alors qu'il est deux heures quarante-cinq,—ou plutôt trois heures quinze, je crois,—si ces articles déclarent vraiment que les prévisions comportent une augmentation de 383 millions de dollars par rapport à la dernière année?

L'hon. M. Fleming: L'article est court, et maintenant que la question est posée sur un ton sérieux, j'estime qu'il y aurait lieu de le consigner en entier au compte rendu. Intitulé «Fleming dépose le budget des dépenses pour 1961», il se lit ainsi qu'il suit:

Le ministre des Finances, M. Fleming, a déposé aujourd'hui aux Communes un budget des dépenses sans précédent pour l'année financière 1961-1962, qui commencera le 1^{er} avril.

On estime déjà à près de 6 milliards de dollars les dépenses du gouvernement au cours de l'année financière se terminant le 31 mars et, d'après le budget principal déposé aujourd'hui, les dépenses atteindraient un nouveau sommet durant la prochaine année financière.

Les Communes attendraient ce budget avec beaucoup d'impatience, espérant y trouver comment le premier ministre, M. Diefenbaker, se propose de remplir sa promesse de l'automne dernier, quand il avait dit: «Vous n'avez encore rien vu!»

Le budget principal des dépenses pour l'année financière courante s'élevait à \$5,740,168,920, mais les crédits supplémentaires ont porté le chiffre à plus de 5.9 milliards. On peut s'attendre vraisemblablement à d'autres crédits supplémentaires.

Les crédits affectés à la défense seront sans doute réduits, mais il est douteux que ces réductions suffisent à compenser les dépenses accrues à d'autres titres.

De toute façon, on peut être certain que les crédits supplémentaires ajouteront, d'ici la fin de l'année, plusieurs millions de dollars au budget principal des dépenses pour la prochaine année financière.

Voilà le texte intégral de l'article. Il ne renferme aucune donnée précise sur la teneur du budget principal des dépenses de 1961-1962 que j'ai présenté cet après-midi, et je

suis d'avis que le chef de l'opposition doit des excuses aux courriéristes parlementaires pour l'insinuation qu'il a faite.

Des voix: Bien dit!

M. l'Orateur: L'invitation aux excuses me semble injustifiée. La conduite du ministre n'a pas été critiquée, sauf en ce qui touche les privilèges de la Chambre, ce qui s'est produit plus tard. Un député n'a pas le droit de demander à un collègue de s'excuser d'une déclaration intéressant la presse.

L'hon. M. Fleming: Je ne prétends pas que le chef de l'opposition doit nécessairement des excuses à la Chambre, surtout s'il préfère s'en abstenir. Mais je suis d'avis qu'il doit des excuses aux membres de la tribune des journalistes.

M. l'Orateur: C'est bien ainsi que j'avais compris les paroles du ministre des Finances. Mais, à mon avis, on ne saurait soutenir, dans une réponse à une question, que le chef de l'opposition doit des excuses à quelqu'un d'autre qu'à un député.

L'hon. M. Pearson: Puis-je poser une question au ministre des Finances? Considère-t-il comme un compte rendu ou comme une conjecture les mots «a déposé aujourd'hui aux Communes un budget des dépenses sans précédent»?

L'hon. M. Fleming: Je crois que tout le monde savait que ces prévisions allaient être déposées aujourd'hui. Sachant que le gouvernement tient ses engagements, les membres de la tribune de la presse n'ont rien fait, à mon avis, d'extraordinaire en disant que les prévisions budgétaires ont été déposées à la Chambre cet après-midi.

Le reste de l'article, pour ce qu'il prétend dire sur les prévisions budgétaires de 1961-1962, est de la pure conjecture et rien d'autre. A un moment donné, le chef de l'opposition n'a pas été assez fin pour s'en apercevoir.

HUILES COMESTIBLES—À PROPOS DES SÉANCES DE LA COMMISSION DU TARIF

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Finances une question au sujet de la nouvelle annoncée dans le petit budget. Le gouvernement, paraît-il, chargerait la Commission du tarif d'étudier le tarif peu élevé des graines oléagineuses comestibles et des huiles végétales.

Est-ce que des instructions ont été données à cette fin, et si c'est le cas, la Commission du tarif tiendra-t-elle des audiences? Ces audiences seront-elles publiques? Est-ce que tous les intéressés pourront y assister, ou faudra-t-il une invitation?